

# LE BRIQUET

Associée loi 1901  
Siège social :  
Maison des Associations de La Source  
Place Saint-Étienne, 47000 Orléans

Adresse postale :  
chez J.-C. Colrat  
26 allée de Clos-Fleuri  
47000 Orléans

Site Web : [www.histofig.com/lebrquet](http://www.histofig.com/lebrquet)  
Courriel : [lebrquet@histofig.com](mailto:lebrquet@histofig.com)

CCP 1019-41 W La Source

\*\*\*

Fondateur :

† Jacques Breuille

Présidents d'honneur :

† Louis de Beaufort

Roger Thomas

Comité d'honneur :

MME. Lallouère, Prigier,

C. et M. Ackard, Lardet,

Espe, Sève, Couard,

Gedon, Mme Buge

Président :

Jean-Claude Colrat

Vice-président :

Cécile Charrier

Secrétaire général :

Gérard Pélégry

Secrétaire adjoint :

Jean-Jul Guéin

Trésorier :

Michel Dubois

Bibliothécaire :

Michel Gellier

Membres honoraires :

MME. Baïen, Sébastien, Cassagne,

De Luca, Deléens, Galant,

Margherita, Merveilles,

Levrault, Mada, Maval, Mérie,

Ojic, Penelle, Schmidt.

\*\*\*

Tarifs 2011 :

Abonnement 21,00 €

(Jeune : 11,00 €)

Certaines : 1 €

(Bénévoles : rien en 2011)

\*\*\*

Publication trimestrielle

Directeur de la publication :

Jean-Claude Colrat

Dépôt légal : décembre 2011.

N° ISSN : 0755-0767

N° CPPAF : 0410 G 07192

Imprimé en France.

Amicale des Collectionneurs de Figurines Historiques du Centre-Loire



N° 4-2011

Sommaire :

- 5 Soldats d'ogérette : Portrait et les régiments des princes de Conti. par J.-C. Colrat
- 15 Le manuscrit Brégeot (4<sup>e</sup> partie) : cheval-léger polonais de la ligne. par J. Martin
- 19 Les archers écossais de la garde du roi sous le règne de Charles VII. par J.-C. Colrat
- 24 Le coin du collectionneur de figurines : l'adoption des robes d'après Jean Fouquet, Charles VII et sa garde écossaise. par J.-C. Colrat
- 31 Le génie de la Garde Impériale. par H. Gabriel
- 37 Histoire de galons. par J.-C. Colrat
- 40 3<sup>e</sup> salon orléanais de la maquette et de la figurine. —
- 14 Norvegiens. — 18 Humour et traits d'esprit. Les bonnes recettes. — 36 Anecdotes. Bloc-notes — 46 Échos et nouvelles. — 49 Table annuelle 2011.

Textes et dessins constituant une œuvre protégée  
par le code de la propriété intellectuelle  
du 1<sup>er</sup> juillet 1992.

Reproduction interdite sans autorisation.

LES ARTICLES PARAISSENT SOUS LA RESPONSABILITÉ  
DE LEURS AUTEURS.



## Un message de l'état-major.



Vous avez entre les mains un bulletin dans une nouvelle formule qui a pris le jour en raison des nécessités : en effet nous avons appris en extrême la fermeture définitive de l'atelier de reprographie qui imprimait votre bulletin depuis environ vingt-cinq années ! Nous avons donc dû chercher dans l'urgence une solution de remplacement.

Cette solution, nous l'avons trouvée grâce à un « sponsoring ». Il nous a fallu repenser la présentation du bulletin en fonction des nouvelles contingences matérielles et informatiques : « à quelque chose malheur est bon » dit la sagesse des nations... c'est le cas puisque ce bulletin est tout en couleurs, ce qui est une bonne nouvelle.

Autre bonne nouvelle, c'est le maintien cette année du montant de l'abonnement nonobstant cette amélioration substantielle de la présentation du bulletin.

Sur la forme, peu de changements, si ce n'est que les « planches » ne seront plus en hors-texte contraires mais intégrées dans le texte.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations.

Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Clément COIRAT

*Joyeux Noël*



*Bonne année 2012*



N'oubliez pas notre site Web :  
[www.histoire.com/briquet](http://www.histoire.com/briquet)  
avec sa rubrique d'infos et d'actualité,  
sa galerie de figurines  
les photos de nos expositions  
et notre adresse e-mail  
[briquet@histoire.com](mailto:briquet@histoire.com)

... et « Le Briquet (figurines historiques) » est désormais également sur Facebook !

Soldats d'opérette :

## Fortunio et les régiments des princes de Conti.



Assez peu joué sur les scènes lyriques et ayant une discographie tout aussi discrète, l'opéra-comique *Fortunio*, de Messager, met en scène la rivalité amoureuse, envers l'épouse d'un notaire, d'un jeune clerc et d'un officier dont le but philosophique est simple : « le plaisir / toujours vif pour un militaire / de cocuifier un notaire » ! Et comme le demande lui-même maître André à son épouse « Juge : « Quel est donc ce superbe militaire ?... » C'est le nouveau capitaine / du Royal-Conti » lui répond-elle.

□ Le régiment Royal-Conti dans l'œuvre lyrique.



André Messager (1853-1929)

André Messager a composé cette « comédie lyrique » sur un livret de Gaston Arman de Caillavet et Robert de Fiers inspiré de la pièce de théâtre *Le Chandelier* d'Alfred de Musset. Cet ouvrage en forme d'opéra-comique a été créé le 5 juin 1907, à Paris, salle Favart, avec le ténor Fernand Francell dans le rôle titre. Originellement en cinq actes, l'œuvre a ensuite été recomposée en quatre actes.

Tout commence sur la place d'une petite ville de province, un beau dimanche de printemps, où quelques amis jouent aux boules. Parmi les joueurs, Landry, clerc du notaire, maître André, boit à la santé de celui-ci et surtout de son épouse, Jacqueline. Arrive un jeune homme amené contre son gré par son oncle afin d'être placé également comme clerc chez maître André : Fortunio. Le jeune homme regrette déjà son village natal et Landry tente de le reconforter quand arrivent des officiers : il s'agit du nouveau capitaine du Royal-Conti, Clavaroche, et de ses deux lieutenants, de Verbois et d'Azincourt.

Clavaroche est précédé d'une sérieuse renommée de Don Juan. A la sortie de la messe, il remarque la beauté de Jacqueline, la femme du notaire, que ses lieutenants lui présentent comme étant une « *perle sans tache* » et dont le mari est « *fort considéré et très jaloux* ». Il n'en faut pas plus pour que Clavaroche jette son dévolu sur la jeune femme. Mais de son côté, Fortunio s'est épris de la femme de son patron. Tandis qu'il se pâme devant la beauté de Mme André, défilent les soldats de Royal-Conti : « *Place ! Place ! / Les soldats ! Les soldats ! / C'est le Royal-Conti ! / Rangeons-nous ! / Les soldats, rangeons-nous !* »

Le lendemain matin, maître André fait irruption dans la chambre de sa femme où l'on aurait vu entrer un homme durant la nuit. Jacqueline rejette l'accusation et reproche à son mari de la délaisser. Penaud, maître André, confus de ce qu'il croit être une méprise, demande pardon à son épouse et se retire. Jacqueline ouvre ensuite la porte d'une armoire où se cachait Claverche. Celui-ci suggère alors à Jacqueline d'avoir recours à un « chandelier », c'est-à-dire un souriant officiel, visible et imprudent, qui attire les soupçons, laissant dans l'ombre le véritable amant. Le choix se porte sur le pauvre Fortunio.

Lors du dîner donné à l'occasion de l'anniversaire du mariage de Maître André et de Jacqueline, Fortunio ne peut s'empêcher d'ouvrir son cœur dans une chanson. A l'issue du dîner, Jacqueline, émue, le prend dans ses bras en lui avouant son amour. Mais en surprenant par hasard ensuite une conversation de sa belle avec Claverche, Fortunio comprend quel rôle on prétend lui faire jouer. Il en demeure désespéré.

Averti par l'un de ses clercs, maître André décide de tendre un piège à l'amant de sa femme. L'ayant appris, Claverche envoie à Fortunio un faux billet de Jacqueline l'invitant à venir la rejoindre mais, de son côté, Jacqueline a dépêché sa servante afin qu'elle avertisse le jeune homme. Bien qu'avisé du piège, Fortunio vient se jeter dans la gueule du loup, par dépit amoureux, persuadé qu'il sera tué par les spadassins recrutés par maître André et Claverche, ligüés contre lui.

Au dernier moment, Jacqueline parvient à le détromper : c'est lui et lui seul qu'elle aime ! Elle cache son amoureux dans son alcôve. Claverche vient constater que personne ne se cache dans l'armoire habituelle et maître André présente ses excuses à son épouse pour ses soupçons injustifiés. Jacqueline renvoie donc mari et amant après avoir été innocentée, non sans railler Claverche : « Il fait sombre dans l'escalier, / on pourrait s'y rompre la tête. / Prenez donc ce chandelier ! » Au final, Fortunio et Jacqueline tombent dans les bras l'un de l'autre.

## □ Les régiments de Conti dans l'Histoire.



Armand de Bourbon-Condé,  
prince de Conti (1629-1666).

Il serait vain de rechercher l'existence réelle d'un régiment du nom de Royal-Conti... mais il en a existé plusieurs portant le nom de Conti aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

### ■ La cavalerie.

Le 11 février 1643, un régiment de cavalerie est levé par Armand de Bourbon-Condé, premier prince de Conti (1629-1666). Celui-ci était le plus jeune frère de Louis II de Bourbon dit « le Grand Condé ». Cadet de famille, légèrement bossu, il est destiné à la vie ecclésiastique et devient abbé de Saint-Denis en 1641 et de Cluny en 1642. Néanmoins, il mène aussi une carrière militaire, tout en ayant une réputation de libertin.

Le régiment Conti-cavalerie est à Rocroi (19 mai 1643) puis à la prise de Thionville et au siège de Gravelines en 1644, à la prise de Cassel en 1645, à la prise de Courtrai et de Dunquerque en 1646, au siège de La Bassée en 1647 et à celui d'Ypres en 1648, participant la même année à la bataille de Lens. Passant

un temps en Lorraine, il est envoyé dans le Berry et devient rebelle pendant les événements de la Fronde.

En effet, le prince de Conti suit le parti de son beau-frère, le duc de Longueville, espérant gagner le chapeau de cardinal. Il sera ensuite rejoint par son frère aîné, le Grand Condé. Tous trois seront arrêtés en janvier 1650 et emprisonnés à Vincennes. Ils seront libérés en février 1651 après que Mazarin ait été contraint de s'exiler.

Entré en grâce, Conti doit épouser en 1654 la nièce du cardinal de Mazarin, Anne-Marie Martinozzi. Il reçoit alors le commandement de l'armée de Catalogne, son régiment étant rétabli le 19 mars 1654, puis le commandement de l'armée d'Italie en 1656. En 1660, le régiment de Conti est incorporé dans le régiment de Conti-étranger.

Le prince commandait en effet ce dernier régiment depuis le 15 février 1656, date à laquelle il avait reçu le régiment levé en 1652 en Catalogne par Joseph de Caramany, sous le nom de Caramany-catalan. Le régiment Conti-étranger, servant en Italie, fut licencié le 18 avril 1661, à l'exception d'une compagnie commandée par le capitaine de Jauvelles. Le régiment est rétabli le 7 décembre 1665 sous le simple nom de Conti. À la mort du prince de Conti, en avril 1666, il est donné au vicomte de Larboust dont il prend le nom.

Nous avons déjà évoqué les tenues de la cavalerie de cette époque à propos du régiment de Condé (bulletin n° 1-2010, pages 27-28).

Rappelons que la base de la tenue est constituée de vêtements civils, sans couleurs uniformes, avec cuirasse et casque (capeline ou bourguignotte). Seule la couleur des plumes de coiffures et des écharpes déterminent la nation, en l'occurrence le blanc pour les Français.

Le 15 mars 1718, Louis-Armand II de Bourbon-Condé (1693-1727), 4<sup>e</sup> prince de Conti, reçoit le régiment de cavalerie qui avait été levé le 8 juillet 1667 sous le nom de Tilladet par Jean-Baptiste de Cassagnet, marquis de Tilladet, devenu Souverain en 1689 puis Béringhen en 1700 et qui avait notamment combattu à Malplaquet en 1708. Passé en Espagne en 1719 où le prince de Conti, lieutenant-général, commande la cavalerie de l'armée royale, le nouveau régiment Conti-cavalerie a pour mestre de camp-lieutenant Nicolas de Langlade, vicomte de Chayla.

Celui-ci en devient mestre de camp propriétaire après la mort du prince de Conti le 4 mai 1727, le régiment prenant le nom de Chayla. Ce régiment prendra ensuite les noms d'Ancozune en 1734 puis de Romain en 1740 et de Poly en 1749, avant d'être incorporé le 1<sup>er</sup> décembre 1761 dans Royal-Lorraine, le futur 16<sup>e</sup> régiment de cavalerie en 1791.

Comme l'écrit le maître Eugène Lelièvre : « Les tenues de la Cavalerie de Louis XV ne sont guère connues jusqu'à ce que l'ordonnance de 1750 vienne éclairer la lanterne du chercheur. Puis celle de 1767 ouvre une route presque sans embûche qui nous conduit à la fin du règne. Avant 1750 les écrits officiels sont à peu près absents et l'ordonnance de 1733 – la première en



Cavalier de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

1. Contrefait comme de nombreux membres de la famille et d'une laideur qui le fera surnommer le « singe vert », le 4<sup>e</sup> prince de Conti aura une piètre carrière militaire. Sa vie civile ne sera guère plus brillante : ses violences conjugales l'emporteront devant le Parlement et ses spéculations financières seront à l'origine du loach merçant à bas le système de Lamoignon.

date pour la cavalerie et le seule peut-être – ne donne que des directives trop générales, des intentions plutôt que des ordres et si nous n'avions pas les précieux *Abrégés de la Carte du Militaire de France* de Lemaux de la Jaisse qui, de 1734 à 1740, offrent des descriptions trop souvent sommaires, nous resterions dans le nébuleux dont nous avons, d'ailleurs, encore beaucoup de mal à nous délivrer. »



Louis-François de Bourbon-Condé,  
Prince de Conti (1717-1776).

Le 20 janvier 1733, Louis-François de Bourbon-Condé (1717-1776), 5<sup>e</sup> prince de Conti, fils du précédent, reçoit en propriété le ci-devant régiment de cavalerie créé en 1651 sous le nom d'Humières. Le nouveau colonel n'a que seize ans et laisse le commandement au comte de Bourzac qui entraîne le régiment dans l'occupation de la Lorraine pour le roi de Pologne, Stanislas Leszczyński, et prend possession de Nancy.

Conti est nommé en 1744 au commandement de l'armée d'Italie et le régiment le suit au-delà des Alpes pour aller combattre les Espagnols du roi de Sardaigne (c'est l'un des épisodes de la guerre de Succession d'Autriche). Le 30 septembre, le prince se couvre de gloire en chargeant à la tête de son régiment contre des batteries ennemies. Car ce Conti-là sera celui qui aura la carrière militaire la plus brillante mais brève puisqu'elle s'achèvera en 1746, avec le titre de généralissime reçu à l'âge de 29 ans, après une brouille avec le roi.

Son régiment de cavalerie continuera de servir avec éclat dans toutes les campagnes pour la plus grande gloire du roi de France. A la mort du 5<sup>e</sup> prince de Conti, en 1776, le régiment, parti l'année précédente dans l'arme des dragons, devient la propriété du marquis de Boufflers qui commandait depuis six ans. Boufflers-dragons devient en 1788 le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à cheval sous le nom de Chasseurs d'Alsace.

Grâce à Lemaux de la Jaisse, aux gouaches de Perrocel et au manuscrit de Gudenus, nous commençons à avoir une assez bonne idée des uniformes de la cavalerie vers 1730-1740. Avec le chapeau bicorne noir bordé d'or ou d'argent selon la couleur des boutons, les cavaliers – que l'on appelle des « maîtres » – portent un justaucorps bleu ou rouge pour les régiments royaux ou princiers, gris pour les autres, avec des parements et retroussis de la couleur tranchante de la doublure, tout comme les revers qui se généralisent alors. Mais l'uniforme du régiment de Conti, en 1740, est par exception entièrement « gris de fer cendré » avec les boutons d'étain. Sur l'épaule droite est arborée une sigillette en galon de la couleur de la livrée du colonel et sur l'épaule gauche une épaulette rudimentaire. La veste est de buffle ocre, comme la culotte. Les bottes sont de cuir fort, à genouillère en entonnoir. La buffleterie est généralement blanche pour les régiments royaux et princiers, ocre pour les autres, la giberne étant de cuir de Russie, rouge. Le sabre ou forte-épée est à poignée de laiton, avec une dragonne en cordon aux couleurs de la sigillette.

Le harnachement du cheval comporte des chaperons couvre-fontes et une housse de drap bleu ou rouge, bordés d'un galon de livrée. Particularité du régiment de Conti : l'équipage de cheval est de drap chamois clair...

La couleur de livrée des comtes de Vendôme, cadets des ducs de Bourbon, était le « jeune paillé » ; elle fut conservée par Louis de Bourbon, premier prince de Condé. Il s'agissait d'un chamois clair, appelé « chamois Condé » ou « ventre-de-biche », distingué du rouge incarnat. Les princes de Conti, cadets des Condé, prennent aussi ce chamois, mais un peu plus clair que

celui de leurs aînés, dit « chamois Conti » ou « isabelle », distingué de bleu de roi (doublure, parements, galons). Louis-Armand de Conti prendra ensuite un galon à chaînettes bleu et blanc, puis traversé d'une ligne rouge.



Uniforme d'un « maître » de cavalerie vers 1740.

La livrée « isabelle à galon bleu » était portée par les trompettes du régiment de cavalerie de Conti (voir planche couleurs page suivante).

Les étendards du régiment Conti-cavalerie étaient jaunes (chamois Conti ?) et portaient d'un côté le soleil et la devise *NEC PLURIBUS IMPAR*, de l'autre un aigle volant à travers les foudres et les éclairs avec la devise *NEC TERRENT NEC MORANTUR* (*rien ne m'arrête, rien ne m'effraie*), le tout brodé et frangé d'argent.

L'ancien régiment de cavalerie de Choiseul-Beaupré, levé le 8 juillet 1667, devient Conti-dragons en 1776 en remplacement du précédent.

Levé le 8 juillet 1667 par Jacques-François de Choiseul, marquis de Beaupré, le régiment de cavalerie portant ce nom était devenu la propriété, le 18 février 1684, de Philippe d'Orléans, duc de Chartres, fils du frère de Louis XIV et futur Régent. C'est sous ce nom qu'il fit toutes les campagnes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À la mort du duc d'Orléans, en 1701, le futur Régent devient propriétaire de tous les régiments appartenant à son père, et le régiment Chartres-cavalerie échoit à son fils, Louis d'Orléans, deuxième duc de Chartres. Le régiment a participé aux campagnes de la fin du règne de Louis XIV, en Flandre, en Italie et sur le Rhin, et passe en Espagne sous la Régence. À la mort du Régent en 1724, Louis d'Orléans prend la propriété des régiments portant le nom de son duché.

Chartres-cavalerie est alors donné au prince Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont et prend le nom de Clermont-Prince. Sous ce nom, il combattit notamment à Fontenoy en 1745.



Trompette du régiment Conti-cavalerie en 1740  
Aquarelle d'Éugène Lelièvre, peintre titulaire de l'Armée  
(coll. particulière, d.r.).

B  
R  
I  
Q  
U  
E  
T

À la mort du comte de Clermont, le régiment devient la propriété du prince Louis-François-Joseph de Bourbon-Condé (1734-1814), comte de La Marche, le 25 juin 1770. Son nouveau nom de La Marche-Prince est changé en Conti lorsque Louis-François-Joseph devient le 6<sup>e</sup> et dernier prince de Conti au décès de son père le 2 août 1776. Le régiment était passé dans l'arme des dragons le 25 mars 1775. Conti-dragons deviendra le 4<sup>e</sup> régiment de dragons en 1791.

Le régiment de Conti-dragons portait l'uniforme vert institué en 1767 pour l'ensemble de l'arme, avec la couleur distinctive « chamois Conti », et le casque de cuivre. L'équipage de cheval était exceptionnellement aussi en drap « chamois Conti », avec le galon de livrée tissé à chaînettes blanches, mouchetées de rouge et de bleu, avec chaînette rouge renfermée dans des doubles chaînettes bleues et blanches.



Galon de livrée  
de Conti-dragons  
d'après L. Rousselot.

#### ■ L'infanterie.

Le 25 janvier 1636, Armand de Bourbon-Condé, prince de Conti,ève un régiment d'infanterie qui participe aux campagnes de la guerre de Trente ans aussi bien sur les frontières du Nord et de l'Est qu'en Catalogne.

Ce régiment est licencié le 4 juin 1649, ces éléments subsistants étant incorporés au régiment d'infanterie levé en 1622 par le baron d'Annevoux, et qui portait ce nom, lequel est donné au prince de Conti. Ce régiment est cassé dès le 20 janvier 1650 quand son colonel propriétaire devient « frondeur »... Rétabli le 26 février 1651, cassé de nouveau le 13 septembre suivant puis rétabli le 11 mars 1654, il est envoyé en Catalogne sous les ordres de son maître de camp-lieutenant, Louis de Bourgogne de Moutour.

Le 21 février 1666, Louis-Armand 1<sup>er</sup> de Bourbon-Condé (1661-1685), nouveau prince de Conti, succède à son père à la tête du régiment comme colonel propriétaire. Il a cinq ans... Le régiment participe à toutes les campagnes de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, son colonel-lieutenant, le comte de Fénélon, étant mortellement blessé à sa tête en 1674. En 1685, le frère du précédent, François-Louis de Bourbon-Condé (1664-1709), troisième prince de Conti, dit le « Grand Conti », devient le propriétaire de ce régiment qui est licencié en 1698 quand ce prince est élu roi de Pologne. La couronne polonaise lui avait été offerte par Louis XIV après la mort de Jean III Sobieski (1629-1696), grâce à quelques pots-de-vin. Mais quand Conti arrive dans sa capitale, d'assez mauvaise grâce d'ailleurs, dit-on, son rival, Auguste II de Saxe, était déjà installé sur le trône et Conti revint à Paris à la fin de 1697. Après une période d'oisiveté, il est nommé en 1706 au



Officier d'infanterie française v. 1640 et 1645  
D'après dessin de Wilke, mise en couleurs J.-C. Colrat

**NOUVEAU**

Pour notre salon orléanais de la maquette et de la figurine des 1<sup>er</sup> et 2 octobre dernier, nous avons édité :

Un nouveau hors série (n° 24) sur le thème  
« **Au temps des Rois Maudits,  
les Lis de France contre le Lion de Flandre** ».

40 pages de texte, 12 planches couleurs  
avec plus de 200 écus armoriés.

**Prix tarif adhérents 9 €**  
(+ port 2,40 € pour la France),  
*Prix public 10 €.*



Une figurine de  
**Hallebardier impérial  
de la Guerre de Trente ans,**  
65 mm, résine, à monter et à peindre,  
sculpture Nicolas Pougis,  
moulage tirage par Nemrod.

Vente exclusive sur nos stands  
lors des expositions  
et par correspondance.

**Prix 15 €**  
(+ port 2,40 € pour la France)

**Un document 1<sup>er</sup> Empire inédit : le Manuscrit Brégeot.**

4<sup>e</sup> partie.

## Cheval-léger lancier polonais de la ligne.

**A** PRÈS UNE LONGUE ABSENCE, nous en revenons à la présentation des gouaches du manuscrit Brégeot (voir bulletin n° 1-2009). Cette fois, nous avons sélectionné un sujet à la fois original et populaire : un cheval-léger lancier polonais de la ligne.

Notons de suite que cette gouache a été signée par Brégeot « Seratoff 14 juin 1814 ». Brégeot est donc toujours prisonnier en Russie à cette date-là, et cela fait bientôt deux années qu'il s'y trouve. Ce détail a, comme avec toutes ces gouaches, son importance.

Il nous présente ici un cheval-léger lancier du 8<sup>e</sup> régiment. Rappelons que les six premiers régiments étaient équipés « à la française ». Les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> étaient habillés « à la polonaise ». Pour être plus précis les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> régiments provenaient en fait des régiments de lanciers de la Vistule.

Nous n'allons pas refaire ici l'historique complet de l'évolution (d'ailleurs fort complexe) de la légion de la Vistule. Jusqu'au début 1811, il n'existe qu'un seul régiment de lanciers de la Vistule et il combat en Espagne.

Le 7 février 1811, l'Empereur décide de la création d'une deuxième unité. Celle-ci doit être organisée sur le même modèle que le premier régiment. Le régiment reçoit comme colonel Tomasz Lubiecki, issu du 1<sup>er</sup> cheval-léger lanciers polonais de la Garde Impériale.

L'existence de l'unité en tant que 2<sup>e</sup> lanciers de la Vistule est fort courte, puisque dès le 18 juin 1811, les deux régiments de cavalerie de la légion de la Vistule ont l'honneur d'être transférés dans la cavalerie de la ligne, où ils vont contribuer à la création de la nouvelle arme des cheval-légers lanciers. On connaît largement les motifs de cette décision : Napoléon prépare l'invasion de la Russie et, en vue d'affronter sur un pied d'égalité les unités de cosaques, veut disposer d'une cavalerie propre à cette tâche. Le 1<sup>er</sup> lanciers de la Vistule devient le 7<sup>e</sup> cheval-légers lan-



Chapska d'un régiment de cheval-léger polonais de ligne.  
(Musée de l'Empire, Salon-de-Provence, photo G. Godon)

ciers et le 2<sup>e</sup>, le 8<sup>e</sup> cheval-légers lanciers.

Quoiqu'il ait donné l'ordre au 7<sup>e</sup> régiment d'être transféré à la Grande Armée, Soult décide de « traîner les pieds », et le 7<sup>e</sup> régiment ne rejoindra le théâtre d'opérations d'Europe centrale qu'en... janvier 1813. Seuls quelques cavaliers détachés de ce régiment participent à la campagne de Russie, directement attachés d'abord au grand état-major, puis au 1<sup>er</sup> cheval-légers lanciers de la Garde.

Tel n'est pas le cas du 8<sup>e</sup> cheval-légers lanciers, puisqu'il vient à peine d'être formé et ne se trouve pas en Espagne. Il est attaché au 2<sup>e</sup> corps d'Oudinot dans la brigade Corbineau avec les 20<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> chasseurs. Lubianski est à sa tête ; on trouve parmi les chefs d'escadron, le prince de Salm-Salm à la tête du 3<sup>e</sup>. Il combat en juillet 1812 à la Dwina puis à Jakubowo. Il est peu probable que Brégeot ait eu l'occasion de les voir à ce moment-là. Il est possible qu'il ait pu les observer avant l'entrée en campagne, lors de la concentration des troupes ou, plus simplement qu'il ait vu certains cavaliers prisonniers par la suite. Le 8<sup>e</sup> lanciers sera à Polotsk, puis lors de la retraite à Borisow. Surtout, c'est ce régiment qui trouve le gué de Stoudianka qui permet le passage de la Bérézina. Après cette bataille, le régiment n'aligne plus que 16 officiers et 77 lanciers. Lubianski lui-même a été blessé au pied. Le régiment sera reconstitué en 1813, mais devant les pertes et du 7<sup>e</sup> et du 8<sup>e</sup>, les deux unités seront amalgamées lors de la campagne de France sous le nom de 7<sup>e</sup> cheval-légers lanciers.

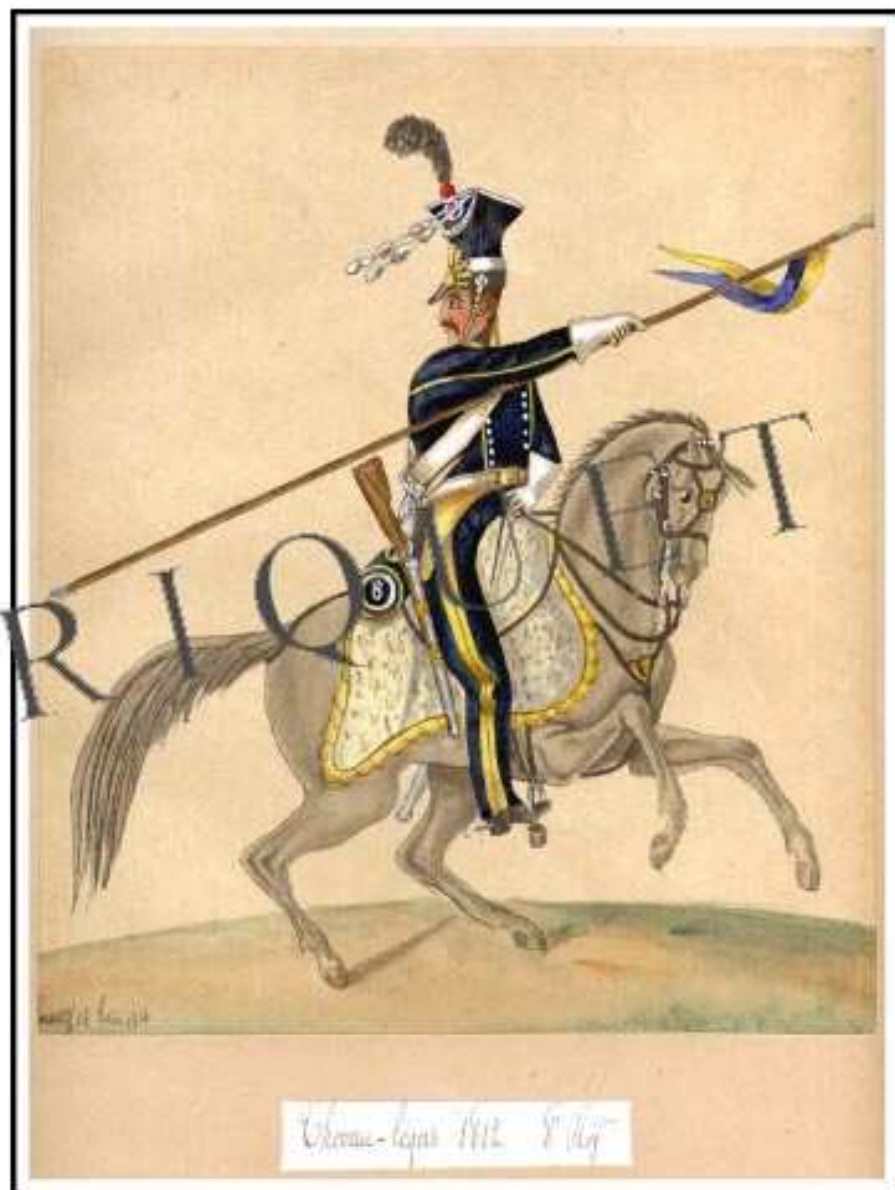
Brégeot est donc exact en représentant le 8<sup>e</sup> et non le 7<sup>e</sup> régiment. « Globalement » l'apparence rendue est très bonne... sauf que le collet de la lurtka semble être jaune. Or c'est justement la seule différence entre les deux régiments (à part le chiffre aux boutons, portemanteau, etc.) et le collet devrait être bleu passepoilé de jaune. On mettra cela sur le compte de la mémoire et il est aussi possible que vu la position du cavalier, il ne s'agisse justement que du passepoil jaune...

Voilà pour le détail le plus « choquant ». Passons au reste de cette représentation. Le chapska peut surprendre mais il semblerait bien que les cavaliers du 8<sup>e</sup> aient porté aussi des chapskas avec bandeau blanc et le haut du pavillon distingué de blanc. Le plumet semble aussi surprenant... mais celui-ci est confirmé aussi par les représentations du manuscrit de Freyberg datés de 1813. Le simple plumet noir semble avoir été assez courant au sein des troupes polonaises, probablement pour des raisons toutes pratiques d'approvisionnement. Il surmonte ici un pompon rouge.

La lurtka est portée avec les revers fermés et croisés sur la poitrine laissant juste voir des passepoils jaunes. On notera la précision de Brégeot qui montre bien le passepoil jaune le long de la manche arrière et remontant dans le dos. Notre homme porte par ailleurs un pantalon de cheval à double bande latérale jaune tout à fait conforme à ce qu'on connaît pour le régiment. Au niveau de l'armement, il a un mousqueton. La longueur du canon par rapport à la grenadière fait penser qu'il s'agit là d'un modèle de hussard type 1786 dont la fabrication a alors repris. On notera la curieuse flamme de lance – là aussi, la plus grande variété semble avoir en fait régné et ce, selon les approvisionnements. Les diverses représentations contemporaines datées de 1813 confirment cela.

Le schabraque en peau de mouton à dents de loup jaune est parfaitement conforme à ce qui est connu, idem pour le portemanteau. En conclusion, nous avons là une très bonne représentation d'un des régiments emblématiques de cette grande armée multinationale qui s'était lancée à l'assaut de la Russie à l'été 1812.

Yves MARTIN □



Gouache du manuscrit Brégeot  
(coll. particulière, d. r.)

## HUMOUR ET TRAITS D'ESPRIT

### Le général siffleur.

À la bataille d'Essling, le brave général Daleim, commandant une division du 4<sup>e</sup> corps, se trouvait, pendant le plus fort de l'action, sur un point criblé par l'ennemi ennemi. L'Empereur, passant près de lui, lui dit : « Il fait chaud de ton côté ! – Eh bien, Sire, permettez-moi d'éteindre le feu. – Va ! » Ce seul mot suffit. En un clin d'œil, la terrible batterie fut enlevée.

Le soir, l'Empereur, apercevant le général Daleim, s'approche de lui, et lui dit : « Il paraît que tu n'as pas fait que siffler dessus ! » Sa Majesté faisait allusion à une habitude du général Daleim, qui, en effet, sifflait presque toujours.

### Manière de se défouler.

Certains soldats méprisent le pékins, c'est-à-dire les civils. Un jour le général Vandamme voit un civil qui écoute béatement la musique militaire. Discrètement il passe derrière le curieux et lui donne un coup de pied qui l'envoie rouler par terre. Ceci étant fait, Vandamme regagne son état-major d'un air dégagé pour continuer sa revue.



## LES BONNES RECETTES

### « Vernis admirable.

« Prenez huile de lin, huile de mastic blanc, ce que vous voulez de l'un et de l'autre, un peu de térébenthine, du verre pilé bien broyé, du vert-de-gris brûlé, de l'ambre bien bapné ; faites bouillir et fondre le tout ensemble dans un pot de terre neuf, et étant fondu vous aurez un vernis admirable.

### « Colle forte avec fromage.

« Vous prendrez un fromage d'Auvergne, le plus gras et le plus nouveau, qui ne soit ni sec, ni moisi ; lavez-le en eau bien chaude, tant que l'eau demeure claire, et puis vous le mettez à pourrir en eau fraîche jusqu'à ce qu'il sente. Pour lors vous le ferez cuire dans de l'eau avec de la chaux vive, et lorsqu'il sera fondu comme de la glu vous le retirerez. Si vous faites sécher quelques blancs d'œufs au soleil, et que vous en mettez de la poudre en fondant le fromage avec la chaux, la colle en sera plus forte. Tout autre fromage n'a pas la même qualité pour cet effet que celui d'Auvergne. »

Extrait de : « Secrets concernant les arts et métiers », édition 1784 à Bruxelles.



## Les Archers Écossais De la Garde du Roi sous le règne de Charles VII

MÊME SI CERTAINS PONT REMONTER LA VIEILLE ALLIANCE – ou Auld Alliance – entre la France et l'Écosse à Charlemagne ou à Saint Louis, la base de cette alliance est le traité du 23 octobre 1296 entre Philippe le Bel, roi de France, et John Balliol, roi d'Écosse : « *ledit roi d'Écosse, en prince juste et pacifique, mû par sa sincère amitié pour nous [le roi de France], notre royaume et notre peuple, considérant les graves injures, énormes excès, attaques injustifiées et agressions iniques que le roi d'Angleterre, en violation de son serment de fidélité, commet chaque jour contre nous et nos sujets ; ... J. promet explicitement que, dans la présente guerre que nous menons contre le roi d'Angleterre et ses complices, tant le roi d'Allemagne que les autres, il mettra à notre disposition, et celle de nos successeurs si cette guerre se prolonge jusqu'à leur règne, toutes les forces de son royaume, tant de terre que de mer, afin de nous aider ouvertement et publiquement en Angleterre...* »

### □ Histoire et organisation.

C'est sous le règne de Charles VI et surtout sous celui de Charles VII que cette alliance vit une pleine application. En 1419, cent cinquante hommes d'armes et trois cents archers écossais débarquèrent à La Rochelle afin de soutenir le roi Charles VI. Ils furent suivis, en 1420, d'un renfort de six à sept mille hommes. Cette force, commandée par John Stewart of Buchan, permit à l'armée royale de remporter la victoire de Baugé en 1421 sur l'armée anglaise du duc de Clarence. En récompense John Stewart est fait connétable de France mais son succès est éphémère puisqu'il est tué à Vermeuil en 1423. Les défaites vont se succéder jusqu'à la levée du siège d'Orléans 1429, siège qui verra la mort d'un homonyme du précédent, John Stewart of Darnley. Un millier d'Écossais combattront à Orléans.

En 1422, Charles VII créa, avec uniquement des hommes d'armes écossais à qui il faisait entière confiance, une compagnie de « Cent hommes d'armes pour la garde du Roy » ou « Cent lances de la garde » qui deviendra en 1445 la première des quinze compagnies de gens d'armes d'or-



Charles VII (1403-1422-1461)  
Gravure XIX<sup>e</sup> siècle.

d'ordonnance, sous le commandement de Jean Stuart d'Aubigny, le fils de celui qui avait été tué près d'Orléans en 1429, puis la compagnie écossaise de la gendarmerie de France.

En 1440, il forme une compagnie écossaise d'archers à cheval, cavaliers plus légers permettant d'assurer une garde plus rapprochée de sa personne, que l'on appela les Archers du Roy. C'est l'ancêtre de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi. Il semble que cette compagnie d'archers fut obtenue par dédoublement des Cent lances, car rappelons qu'une lance comprenait à la fois des hommes d'armes et des archers. C'est peut-être les archers accompagnant les hommes d'armes qui furent regroupés en une compagnie indépendante.

La garde personnelle rapprochée de Charles VII était confiée à vingt-cinq archers dits « Archers du corps ». Ils deviendront les vingt-quatre « Gardes de la Manche » et le « Premier homme d'armes de France », au sein de la compagnie écossaise des gardes du corps de la Maison du Roi. Ces archers du corps étaient armés de guisarmes, et par tradition les gardes de la manche auront des pertuisanes. Les soixante-quinze autres « archers ordinaires de la garde » sont armés d'arcs ; il s'agit non plus de l'arc court ancestral mais du *long bow* des Gallois, dans le maniement duquel ils étaient passés mais « tout comme leurs ennemis anglais ».

Le premier capitaine des gardes écossaises fut Cristó Chambré, alias Christian de la Chambre, seigneur de la Jasse-Audouin, Villeneuve-la-Comtesse et Champagne-Mouton. Son fils Nicolle ou Nicolas lui succéda en 1445.

#### □ Les tenues des archers écossais.

Ces archers écossais de la Garde reçurent une tenue uniforme qui nous est connue par deux sources différentes, lesquelles se recoupent assez exactement. Compte tenu de sa richesse, cette tenue était certainement réservée aux parades et cérémonies.

La première source est une relation écrite de l'entrée solennelle de Charles VII à Rouen en 1449, à l'issue de la reconquête de la Normandie. Le chroniqueur Mathieu d'Escouchy écrit : « Après viennent la grande garde du roi, archers et cranequiniers de cent à six-vingts qui étaient mieux en point que tous les autres et avaient hoquetons sans manche, de vermeil, de blanc et de vert, tout chargés d'orfèvreries, ayant leurs plumes sur leurs salades desdites couleurs et leurs épées et harnais de jambes garnis richement d'argent ».

L'autre source est iconographique et contemporaine. Jean Fouquet<sup>1</sup> a peint en 1454 une *Nativité* ou plutôt une *Adoration des mages*<sup>2</sup>, où le roi Charles VII (en roi mage...) est entouré des archers écossais de sa garde. Malgré la petitesse de la miniature (16 cm de haut sur 11,5 cm de large), la tenue de ces gardes est extraordinairement détaillée.

Au premier plan se détache ce qui semble être le capitaine, sans doute le futur Premier homme d'armes de France, qui se



Capitaine de la garde écossaise  
Détail d'une miniature  
de Jean Fouquet

1. Jean Fouquet, peintre et enlumineur, né à Tours vers 1420, mort vers 1480. Étudia sans doute à Paris, à Bruges puis en Italie. À son retour dans sa ville natale vers 1450, il devient portraitiste de la cour (portrait du roi Charles VII, du chancelier Jehan de Dinteville, et du trésorier de France Étienne Chevalier) et enlumineur (*Grandes Chroniques de France*, *Livre d'heures d'E. Chevalier*). Il fut à l'origine du renouveau de la peinture française en intégrant à la tradition gothique les innovations des peintres flamands en matière de réalisme et de l'école toscane pour la perspective géométrique.

2. *Livre d'heures d'Étienne Chevalier*, Musée Condé, Château de Chantilly.



Archers écossais  
Détail d'une miniature  
de Jean Fouquet

constituent la livrée de Charles VII), dont le revers est recouvert d'un rang de perles, et qui sortent d'un petit tortil aux trois couleurs royales. Ils ont un gorgerin de mailles et des spallières de cuir noir ou de métal recouvert de velours noir, cloutées d'argent.

La pièce d'uniforme remarquable est le hoqueton, décrit par Mathieu d'Escouchy, à trois bandes rouge (presque rose), blanche et verte (pâle), la jupe formée de bandes alternées de ces trois couleurs. Ce hoqueton est décoré par de l'orfèvrerie, des perles ou des petits clous dessinant sur le buste des fleurs centrées sur chaque bande de couleur et qui sont nettement des iris blancs – l'un des emblèmes de Charles VII – dont les tiges viennent se rejoindre à hauteur du nombril. Sur la jupe, il nous semble y reconnaître également des iris, déformés par leur allongement, sur les bandes de couleur verte et bleue. On retrouve ces iris notamment sur la bordure composée de vert, blanc et rouge, d'une autre miniature de Jean Fouquet représentant Charles VII président le lit de justice de 1458 qui condamna à mort le duc d'Alençon.<sup>3</sup> Quant à l'ornementation des bandes blanches, les motifs sont plus difficilement discernables ; selon mon interprétation toute personnelle il pourrait s'agir des ailes du cerf volant blanc – autre emblème de Charles VII – avec des rais de soleil projetés vers le sol, le tout brodé en argent... Ce cerf volant soutient les armes de France sur les tapisseries murales figurant sur la même miniature de 1458.

Cette miniature de Fouquet, outre les détails mentionnés ci-dessus, est d'ailleurs très intéressante car elle nous montre les gardes écossais en tenue d'intérieur, mêlés à la foule de spectateurs. Ils arborent le même hoqueton et sont armés de la même guisarme. Ils sont vêtus d'un pourpoint, soit vert foncé, soit gris, dont les manches sont lacées aux manchettes par des rubans noirs à aiguillettes d'argent. Les chausses du seul garde que l'on voit quasi intégralement sont noires. Les coiffures sont des bonnets à rebords ou non, soit verts, soit noirs. Certains gardes sont vus de dos, ce qui nous permet de constater que la

3. Codex Gallus 869, Bayerische Staatsbibliothek, Munich.



L'iris et le cerf volant de Charles VII  
Détails d'une miniature de Jean Fouquet

partie arrière du hoqueton, ayant la même ornementation que l'avant, à son encolure taillée en V, à la mode du temps.

Cette tenue est trop brillante pour être portée journellement et en service de campagne. Le hoqueton devait alors être remplacé par une cotte ou une brigandine beaucoup plus simple. Nous avons une idée du modèle en 1480, sous le règne de Louis XI, grâce à la pierre tombale de Guillaume Le May, capitaine des Six-vingts archers du Roy. Ce capitaine porte les mêmes protections



Guillaume Le May, 1480  
d'après sa pierre tombale.

de membres que ci-dessus, avec gorgelin de maille et casque assez semblable à la salade à feusse visière mais plus emboîtante, l'arc à la main et le carquois à ses pieds. Surtout, il porte une brigandine de cuir clouté, avec grandes protections d'épaule identiques aux spelières montrées par Fouquet, mais dont une bande centrale, vraisemblablement d'étoffe, est orné d'une croix. Il s'agit certainement de la croix blanche des armagnacs, mais nous ignorons la couleur du fond, sans doute rouge ou bleu.

Curieusement – quant on connaît l'antagonisme qui animait le père et le fils – Louis XI conserva sa confiance aux archers écossais de Charles VII et lui, qui à la fin de sa vie voyait des complots partout et un meurtrier en chacun de ses familiers, ne supporta que la présence des Écossais à ses côtés dans la clôture qu'il s'imposait dans son château de Plessis-lès-Tours.

Quoi qu'il en soit, ces brillantes tenues des gardes écossais de Charles VII m'ont donné l'envie de réaliser le diorama dont vous trouverez les « secrets de fabrication » dans l'article suivant...

Jean-Claude COLRAT □

La miniature de Jean Fouquet montrant l'adoration des mages dans le livre d'heures d'Étienne Chevalier présente une petite énigme quant à l'identification des rois mages.

Certes le premier d'entre eux est sans conteste Charles VII, agenouillé devant la Vierge et l'Enfant Jésus. Mais qui sont les deux autres ?

Certains auteurs y ont vu, fort logiquement, les deux fils du roi. Le dauphin Louis, le futur Louis XI, était âgé de 31 ans en 1454, date de la miniature. Trois autres fils, Jean, Jacques et Philippe, étaient décédés en bas âge. Le petit dernier, Charles, duc de Berry, n'avait que 8 ans. Or Fouquet, fin portraitiste (il suffit de voir le visage de Charles VII sur cette miniature), ne semble pas avoir reproduit les traits caractéristiques de Louis XI, ni dessiné un enfant comme troisième roi mage.

C'est pourquoi, selon d'autres, il s'agirait tout simplement d'un hommage aux deux frères défunts de Charles VII, les précédents dauphins : Louis, duc de Guyenne, mort en 1415, et Jean, duc de Touraine, mort en 1417, qui par leur décès prématuré avaient ouvert l'accès au trône à Charles, comte de Poitiers...



Archers écossais  
Détail d'une miniature  
de Jean Fouquet



Archers du corps de la garde écossaise de Charles VII  
Dessin d'Enguerrand Lellépre, peintre italien de l'Armée.

## L'Adoration des Mages d'après Jean Fouquet : Charles VII et sa Garde Écossaise.



Pour Noël 2010, je me suis offert une crèche sur le modèle de la miniature de Jean Fouquet montrant l'adoration des mages dans le Livre d'Heures d'Étienne Chevalier (Musée Condé, à Chantilly), avec Charles VII en roi mage entouré de sa garde écossaise.

J'ai réalisé les figurines à la manière de plats d'étain, mais en carte plastique découpée et gravée, avec un décor en carton placé dans un petit coffret inscrit dans un cadre.

La première étape a consisté à isoler chaque personnage sous le logiciel Photoshop, (voir le capitaine des archers page 20) et à les agrandir pour mieux en appréhender les détails. J'ai ensuite dessiné les silhouettes des principaux personnages.



J'ai ramené la dimension de celles-ci à la taille des figurines que je me proposais de réaliser. Compte tenu de la complexité du motif du hoqueton des archers, j'ai décidé de faire un 110 mm pour le capitaine, le reste des personnages ayant une taille proportionnelle en fonction de la perspective.

J'ai ensuite décalqué ces dessins sur de la carte plastique de 2 mm d'épaisseur. Le report est fait sommairement au crayon par l'intermédiaire d'un calque, puis repris de manière plus détaillée au stylo type Rotring et repassé à la pointe sèche.

Dans certains cas, j'ai prévu mon dessin en deux fois sur la plaque de plastique : par exemple le côté droit de la Vierge avec la tête et le buste, et le côté gauche avec l'Enfant Jésus ; je vais coller ces deux parties l'une sur l'autre pour donner un peu plus de profondeur à ce groupe.



plus ou moins creusés selon l'effet à obtenir. Bien sûr, même si ce relief n'est pas très important, cela aura tout de même un effet sur la pièce peinte.

Voilà donc le résultat obtenu pour la Vierge à l'Enfant après grattage et découpage (j'ajouterais après peinture les nimbes - ou auréoles - en petits disques de rhodoïd bordés de dorure).

Les autres personnages sont réalisés selon le même procédé.

Le roi Charles VII m'a demandé un peu plus de travail. Il a revêtu un costume de veneur à la mode du temps (milieu du XV<sup>e</sup> siècle) qui est intéressant de détailler. Il porte un pourpoint métallisé, le rembourrage formant des bourrelets sur le devant (et à l'arrière) et des « maheures » sur les épaules. Ce pourpoint a des « lécices » (bordures de fourrure) que j'ai travaillées au pyrograveur. Il est chaussé de bottes de chasse, en cuir souple, à cuissards. Il s'agit vraisemblablement de « heuses », sortes de bottes fendues à l'intérieur de la



Les outils consistent en une pointe sèche pour marquer les traits des dessins et des lames X-Acto passées obliquement le long des tracés. J'ai aussi utilisé un petit pyrograveur pour reprendre certains détails, tels que la barbe de saint Joseph ou les fourrures bordant certains vêtements.

La carte plastique faisant 2 mm d'épaisseur, les entailles font au plus 1 mm, les plus du vêtement étant



jambe, les bords étant agrafés ou lacés pour les ajuster au mieux à la jambe du cavalier.

La coiffe (dont j'ai fait une pièce séparée) est un chapeau « à rebras » c'est-à-dire dont le bord est rebroussé à l'arrière ; il est sommé d'un pompon et entouré de la couronne royale. Figuré dans cette Adoration des mages en « Gaspard », le roi présente l'or à l'Enfant Jésus, sous forme de pièces entassées dans un hanap.

Les deux autres mages, « Melchior » et « Balthazar » (voir encadré page 22) sont vêtus d'une houppelande qui est la version longue du pour-





point métallisé à l'étoile porté par le roi. Un détail intéressant figurant sur la miniature concernant la mode de l'époque : les « socques » ou petins en bois attachés sous les chausses à l'extérieur pour se protéger de la boue. Ces trois personnages sont vêtus aux couleurs royales : vert, blanc et rouge.

Mais le personnage le plus spectaculaire sera certainement le capitaine des archers : je me suis donc appliqué à le dessiner et à le graver mais c'est la peinture qui demandera le plus d'attention pour reproduire les motifs du hoqueton.

Ces motifs sont d'ailleurs exactement les mêmes pour tous les gardes. Or, au moment d'attaquer la série d'archers et avant de graver, vu la foule compacte et les personnages imbriqués les uns les autres sur la miniature, je me suis évertué à reconstituer la tenue et la dessiner convenablement... enfin, autant que possible !

Rappelons qu'il en existe deux types alternés : l'un porte un arc et un carquois, avec une bossette à la main gauche (c'est un petit bouclier rond métallique, très bombé, destiné à dévier les coups de lame) ; l'autre a une guisarme (comme le capitaine) et un bouclier un peu ovale, recouvert de cuir sur lequel sont peints les iris blancs, emblèmes de Charles VII), avec un umbo métallique au centre... On retrouve ces iris comme motif principal sur le hoqueton, au nombre de trois comme les trois fleurs de lis des armes de France au nom de la Sainte Trinité.

Ces deux personnages seront les premiers de la file, gravés sur carte plastique mais en plus petits que le capitaine. Les autres ne seront que des éléments du décor, en carton, mêmes silhouettes mais en modifiant un peu les têtes, et les inclinaisons des armes : montage sous Photoshop des photos couleurs de deux archers principaux, puis impression sur papier 200 gr, découpage et collage sur le fond du décor.



Avant de peindre les figurines, j'ai réalisé le décor dans sa boîte en carton : hauteur 17 cm, largeur 24 cm, profondeur 8 cm, qui s'inscrit dans un banal cadre 24 x 30 avec une marionnette où sera placé le titre.

J'ai fait en fond un ciel étoilé avec l'étoile du Berger... sur le bas vient se plaquer un paysage de collines et sur toute la hauteur à droite le mur d'une grange. Pour le sol j'ai fait une sorte d'escalier avec des lames de carton collées en décalage,

recouvert d'un enduit. Ce plan incliné doit permettre de mettre les figurines en perspective.

Vient ensuite la phase essentielle de peinture. Je peins à l'acrylique et toutes les parties métalliques ont été traitées comme il est d'usage en plat selon la méthode dite MNM (métal non métallique), à l'exception des bords des robes de la Vierge et de l'Enfant Jésus que j'ai passés à la dorure.

L'or est figuré à l'aide d'une jaune ombrée à la terre d'ombre brûlée et éclairci au blanc. Le plus difficile à peindre a été les visures, notamment pour y placer les lumières. Un gris bleu plus ou moins foncé, ombré partiellement en y ajoutant de la terre d'ombre brûlée et éclairci au blanc, figure l'acier.

Pour la mise en couleurs, les photos se suffisent en elles-mêmes.

